



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pièces et équipements

Question écrite n° 33053

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la situation des 122 salariés de l'entreprise *Steco power* d'Outarville dans le Loiret, dernier fabricant français de batteries au plomb. Cette société a définitivement fermée ses portes le 12 juillet 2013. Après le désespoir des salariés et d'un territoire de voir disparaître un outil de production français viable, c'est le sentiment d'abandon qui prédomine face à l'absence de volet social sérieux, indispensable à leur accompagnement. Ces employés n'ont en effet reçu aucune garantie en termes d'indemnisations et de reclassement. Par ailleurs, faute du versement par leur employeur des cotisations patronales pendant plusieurs mois, ces derniers ne pourront pas bénéficier de la portabilité de leur mutuelle, c'est-à-dire neuf mois après leur licenciement alors que la part salariale de la mutuelle a effectivement été prélevée sur leurs salaires. Elle rappelle que ces employés ont été exposés personnellement de longues années à la pollution au plomb et qu'ils risquent d'être confrontés à des dépenses de santé. Elle lui demande de se saisir de la situation déjà extrêmement compliquée des salariés de l'entreprise *Steco power* et de bien vouloir lui apporter des éléments concrets en particulier sur la portabilité de la mutuelle des 122 salariés concernés.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33053

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7722

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)